

## Aux contribuables de la susdite municipalité

## Dépôt du rapport financier 2017 et du rapport de l'auditeur indépendant

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi, 4 juin 2018, à 20h, à la salle du conseil municipal de l'édifice de la Mairie, situé au 1110 chemin Principal, à Saint-Joseph-du-Lac, la trésorière déposera le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017 et ce, en conformité avec l'article 176.1 du Code municipal du Québec.

Lors de ladite séance du conseil municipal, du 4 juin 2018, le maire fera rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant.

DONNÉ à Saint-Joseph-du-Lac, ce vingt-sixième jour du mois de mai de l'an deux mille dix-huit.

Stéphane Giguère Directeur général